

Le guide WWF des labels alimentaires est trompeur

Le WWF vient de publier sa brochure sur les labels. Il y évalue la mesure dans laquelle ceux-ci tiennent compte des critères de production des denrées alimentaires respectant les impératifs écologiques, sociaux et éthologiques. La marque de provenance SUISSE GARANTIE de l'agriculture suisse est relativement mal notée: pour les produits animaux, elle est classée "peu recommandé" et, pour les produits végétaux, elle reçoit la mention "recommandé sous réserves".

AMS Agro-Marketing Suisse, propriétaire de la marque SUISSE GARANTIE, n'accepte pas l'évaluation du WWF. Elle lui reproche en particulier la manière dont le classement a été établi, car celui-ci simplifie exagérément des faits complexes. Un classement qui déclare la plupart des denrées alimentaires produites en Suisse comme "peu recommandé" est manifestement tendancieux et irréaliste par rapport au marché. Il inquiète en outre inutilement les consommateurs.

SUISSE GARANTIE est une marque de provenance qui désigne les denrées alimentaires entièrement fabriquées en Suisse. Contrairement à ce qui est le cas pour de nombreux produits vendus avec l'étiquette "biologique", la provenance indigène s'applique tant à la production agricole qu'à l'ensemble de la chaîne de transformation. SUISSE GARANTIE désignant de manière claire les denrées alimentaires authentiquement suisses, elle informe les consommatrices et consommateurs et leur permet d'orienter leurs achats. Les produits étiquetés SUISSE GARANTIE doivent de plus provenir d'exploitations gérées de manière à ménager l'environnement et remplissant les conditions des prestations écologiques requises, et être obtenus sans recours au génie génétique. Un système de contrôle basé sur des services d'inspection indépendants garantit enfin que toutes les prescriptions ainsi que la traçabilité des produits ont été scrupuleusement respectées.

Durant la période qui a précédé la publication du guide WWF, AMS a attiré l'attention des responsables sur le fait que le classement de SUISSE GARANTIE manque complètement sa cible. Il ne tient en effet aucun compte de l'objectif essentiel de la marque de garantie, qui est de permettre de bien différencier les produits suisses des produits étrangers. La garantie de provenance est un critère de différenciation important, car les prescriptions relatives à la garde des animaux sont notablement plus sévères en Suisse que dans de nombreux autres pays. Que le WWF n'en ait pas tenu compte dans son évaluation est un fait non seulement irritant, mais trompeur. Enfin, cela reflète une attitude incorrecte envers l'agriculture suisse, qui a fait ces dernières années des efforts particulièrement importants en faveur d'une production respectueuse des animaux et de l'environnement.

Renseignements:

AMS Agro-Marketing Suisse
Niklaus Schällibaum
Brunnmattstrasse 21, 3006 Berne

Téléphone 031 359 57 11
niklaus.schaellibaum@swissmilk.ch